



CARMAT franchit le cap des 100 implantations de son cœur artificiel total Aeson®

Paris, le 10 février 2025 –7h00 (CET)

CARMAT (FR0010907956, ALCAR, éligible PEA-PME), concepteur et développeur du cœur artificiel total le plus avancé au monde (la « **Société** » ou « **CARMAT** »), visant à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire avancée, annonce aujourd'hui avoir franchi le cap des 100 implantations de son cœur artificiel Aeson®.

Franchissement du seuil symbolique des 100 implantations du cœur artificiel Aeson®

Les 99^{ème} et 100^{ème} implantations ont été réalisées avec succès le vendredi 7 février 2025 dans les CHU de Lille et de Dijon. Elles ont été effectuées simultanément, respectivement par les équipes du Pr. Vincentelli et du Pr. Bouchot dans le cadre de l'étude clinique EFICAS.

**Visualisez l'animation marquant la 100^{ème} implantation d'Aeson®
[en cliquant ici](#)**

Accélération marquée du rythme des implantations depuis 2024

Les 50 premières implantations avaient été réalisées en l'espace de 10 ans, entre 2013 (année de la première implantation humaine d'Aeson®) et fin 2023.

Depuis début 2024, le rythme des implantations s'est fortement accéléré, avec 50 implantations supplémentaires effectuées en un peu plus d'un an.

Cette accélération reflète un déploiement croissant de la thérapie à travers l'Europe, ainsi que la satisfaction et l'adhésion des professionnels de santé qui intègrent progressivement Aeson® dans leur arsenal thérapeutique et leur pratique clinique.

Cette dynamique très encourageante conforte CARMAT dans son ambition de doubler ses ventes en 2025, et d'établir graduellement Aeson® comme une thérapie de référence dans le traitement de l'insuffisance cardiaque avancée.

Stéphane Piat, Directeur général de CARMAT, déclare : « *Il y a environ un an, nous annonçons le franchissement du cap des 50 implantations d'Aeson®. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'annoncer la 100^e implantation, preuve qu'Aeson® répond à un réel besoin thérapeutique. Je souhaite remercier l'ensemble des professionnels de santé qui nous accompagnent dans ce projet extraordinaire, ainsi que les équipes de CARMAT dont l'engagement n'a jamais fait défaut. Je pense aussi aux patients et à leurs proches, pour lesquels Aeson® est porteur d'un réel espoir. Ensemble, nous contribuons à façonner, avec notre cœur artificiel innovant, l'avenir du traitement de l'insuffisance cardiaque avancée.* »



A propos de CARMAT

CARMAT est une société Medtech française qui conçoit, produit et commercialise le cœur artificiel Aeson®. La société ambitionne de faire d'Aeson® la première alternative à la transplantation cardiaque et apporter ainsi une solution thérapeutique aux patients souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire avancée, confrontés au manque notoire de greffons humains disponibles. Premier cœur artificiel physiologique au monde à être à la fois hautement hémocompatible, pulsatile et auto-régulé, Aeson® pourrait sauver chaque année des milliers de patients en attente d'une greffe cardiaque. Le dispositif offre aux patients qualité de vie et mobilité grâce au système d'alimentation externe ergonomique et portable, relié en permanence à la prothèse implantée. Aeson® est commercialement disponible dans l'indication de « pont à la transplantation » dans l'Union-Européenne et dans les autres pays qui reconnaissent le marquage CE. Aeson® est également actuellement évalué dans le cadre d'un essai clinique de faisabilité aux Etats-Unis. Fondée en 2008, CARMAT est implantée en région parisienne avec son siège social de Vélizy-Villacoublay et un site de production à Bois-d'Arcy. La Société s'appuie sur les talents d'une équipe pluridisciplinaire d'environ 200 personnes hautement spécialisées. Elle est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (Mnémo : ALCAR / ISIN : FR0010907956).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.carmatsa.com et suivez nous sur [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/carmat).

CARMAT
Stéphane Piat
Directeur général

Pascale d'Arbonneau
Directeur général adjoint &
Directeur financier
Tél. : 01 39 45 64 50
contact@carmatsas.com

Alize RP
Relations presse

Caroline Carmagnol

Tél. : 06 64 18 99 59
carmat@alizerp.com



NewCap
Communication financière
et relations investisseurs

Dusan Oresansky
Jérémy Digel
Tél. : 01 44 71 94 92
carmat@newcap.eu

Libellé : **CARMAT**
ISIN : **FR0010907956**
Mnémonique : **ALCAR**

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions CARMAT dans un quelconque pays.

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la Société relatives à ses objectifs et perspectives. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la Société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes, dont ceux décrits dans son document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro D.24-0374, tels que mis à jour par un amendement au document d'enregistrement universel 2023 déposé auprès de l'AMF le 17 septembre 2024 sous le numéro D. 24-0374-A01 (ensemble le « Document d'Enregistrement Universel 2023 »), et disponible sur le site internet de CARMAT.

L'attention des lecteurs est tout particulièrement attirée sur le fait que l'horizon de financement actuel de la Société est limité à mi-mai 2025 et que, compte tenu de son besoin de financement et des instruments dilutifs en circulation, les actionnaires de la Société sont susceptibles de subir à court terme une dilution importante de leur participation dans la Société. Celle-ci est également soumise à d'autres risques ou incertitudes, tels que la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement de la production et des ventes de CARMAT, le rythme et les résultats des essais cliniques en cours ou prévus, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la Société. Les déclarations prospectives mentionnées dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteintes en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude inconnus ou qui ne sont pas considérés par la Société comme importants et spécifiques à ce jour.



Aeson® est un dispositif médical implantable actif commercialement disponible dans l'Union-Européenne et autres pays reconnaissant le marquage CE. Le cœur artificiel total Aeson® est destiné à remplacer les ventricules du cœur natif et est indiqué en tant que pont à la transplantation chez les patients souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale (classes Intermacs 1-4) qui ne peuvent pas bénéficier d'une thérapie médicale maximale ou d'un dispositif d'assistance ventriculaire gauche (LVAD) et qui sont susceptibles de bénéficier d'une transplantation cardiaque dans les 180 jours suivant l'implantation. La décision d'implantation et la procédure chirurgicale doivent être exécutées par des professionnels de santé formés par le fabricant. La documentation (manuel du clinicien, manuel du patient et livret d'alarmes) doit être lue attentivement pour connaître les caractéristiques d'Aeson® et les informations nécessaires à la sélection du patient et à une bonne utilisation (contre-indications, précautions, effets secondaires) d'Aeson®. Aux États-Unis, Aeson® est actuellement exclusivement disponible dans le cadre d'un essai clinique de faisabilité approuvé par la Food & Drug Administration (FDA).